



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-justice-travail

\*\*\*\*\*

MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MDCESRS)

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION DE CREDIT  
ACCORDE A LA LICENCE PROFESSIONNELLE

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : Analyse des Projets

THEME :

L'impact économique des projets d'électrification rurale : Cas de la commune de  
Klouékanmè

REALISE ET PRESENTE PAR :

BOHOUN Renaud

TOUYABA Francis

SOUS LA DIRECTION DE :

MAITRE DE STAGE

MAITRE DE MEMOIRE

ACCLOMBESSI Marcellin  
CSEPPà la DPP

Prof. Alastaire ALINSATO  
Professeur Agrégé des  
Sciences Economiques

PROMOTION 2014-2015

**AVERTISSEMENT**

« LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG) DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS ».

**DEDICACE 1:**

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à mes parents Léopold BOHOUN et Aline GNINO

**Renaud BOHOUN**

**DEDICACE 2:**

Spéciale dédicace à mes parents Bernard TOUYABA et Virginie TOKPON

**Francis TOUYABA**

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation effective de ce document. Leurs conseils, critiques, encouragements et leur amour nous ont été d'une grande utilité et qu'ils reçoivent ici l'expression de nos sincères gratitude. Nos reconnaissances s'adressent en particulier :

- ✓ Au Professeur **Charlemagne IGUE**, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;
- ✓ Au Docteur **Augustin CHABOSSOU**, Vice Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;
- ✓ Au Professeur **Alastaire ALINSATO** pour le suivi technique et stratégique de notre travail ;
- ✓ Mr **Fidel SALIGA** pour tout son soutien
- ✓ Mrs les enseignants à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) qui nous ont encadré durant ces trois années ;
- ✓ Mr **Marcellin ACCLOMBESSI** pour tout son soutien
- ✓ Mr **Christophe H. MEGBEDJI**, maire de la commune de Klouékanmè pour sa collaboration
- ✓ Tout le personnel de la mairie pour leur attention particulière à notre endroit
- ✓ Mr **Toussaint B. AHOUANGBENANGNON** et Mme **Melvina AHOUISSOUSSI** de l'ABERME
- ✓ Tous les cadres et le personnel de la DPP/MECGCCRPRNF
- ✓ Tous nos camarades de la filière Analyse des Projets FASEG ;
- ✓ Nos frères et sœurs, tous nos proches de par vos divers soutiens. Merci pour tout.

**SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CADRE INTITUTIONNEL.....</b>	<b>2</b>
<b>Section1 : Contexte académique, déroulement du stage et présentation de la structure d'accueil.....</b>	<b>2</b>
<b>Section 2 : Présentation du lieu qui a servi de cadre d'étude : la commune de Klouékanmè.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>7</b>
<b>Section 1 : Cadre théorique.....</b>	<b>7</b>
<b>Section 2 : Cadre méthodologique.....</b>	<b>9</b>
<b>CHAPITRE III : PRESENTATION DES DONNEES DE L'ETUDE, ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....</b>	<b>19</b>
<b>Section 1 : Présentation des données de l'étude.....</b>	<b>19</b>
<b>Section 2 : Analyse des résultats et suggestions.....</b>	<b>25</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>28</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>29</b>

**LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

ABERME	: Agence Béninoise de l'Electrification Rurale et de la Maîtrise de l'Energie
AP	: Analyse des Projets
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
DGE	: Direction Générale de l'Energie
DPP	: Direction de la Programmation et de la prospective
FASEG /UAC	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion/ Université d'Abomey-Calavi
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
KWH	:Kilo water
LMD	:Licence-Master-Doctorat
MECGCCRPRNF	: Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières
MERPMEDER	: Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables
ONASA	: Office Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit National Brut
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PVD	: Pays en Voie de Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SBEE	: Société Béninoise de l'Energie Electrique
SICAD	: Service de l'Information, de la communication, des Archives et de la Documentation

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Liste des communes mitoyennes de la commune de Klouékanmè.....	7
Tableau 2 : Présentation de la situation socioculturelle de la commune de Klouékanmè .....	8
Tableau 3 : Présentation économique de la commune de Klouékanmè .....	8
Tableau 4 : Les groupes de population et d'acteurs enquêtés.....	20
Tableau 5 : Mode d'éclairage avant 1994.....	22
Tableau 6 : Mode d'éclairage après 1994.....	23
Tableau 7 : Installation de mini – entreprises.....	23
Tableau 8 : Opinion de la population face à l'électricité.....	24

## **RESUME**

Le secteur de l'énergie électrique au Bénin a enregistré, de façon cyclique et particulièrement ces dix dernières années, des crises plus ou moins importantes.

Il s'agit d'analyser l'impact économique de l'électrification sur la production de la commune de Klouékanmè.

Pour atteindre cet objectif, la méthodologie adoptée a consisté à collecter des informations auprès des différents acteurs du secteur, les analyser de manière descriptive et de faire des suggestions pour l'amélioration de l'offre de services d'électricité dans la commune de Klouékanmè. Les résultats issus de nos recherches nous ont permis de retenir essentiellement que : la maintenance des infrastructures électriques dans la communes n'est pas toujours bien faite ; le taux de couverture global en infrastructure ne permet pas encore de faciliter l'accès à l'énergie électrique au niveau de la Commune de Klouékanmè.

**Mots clés : Impact-économique-projets-électrification-rurale**

## **ABSTRACT**

**The sector of the electric energy in Benin recorded, in a cyclic way and particularly these last ten years, of the crises more or less important.**

**It is about analyzing the impact economic of the electrification on the production of the township of Klouékanmè.**

**To reach this objective, the adopted methodology consisted in collecting some information by the different actors of the sector, to analyze them in a descriptive manner and to make some suggestions for the improvement of the offer of electricity services in the township of Klouékanmè. The results descended of our research permitted us to keep essentially that: the electric infrastructure maintenance in the townships is not always made well; the global cover rate in infrastructure doesn't permit to facilitate the access to the electric energy to the level of the Township of Klouékanmè again.**

**Key words: Impact-economic-projects –electrification-rural**

## INTRODUCTION

La lutte contre la pauvreté constitue un objectif commun pour tous les pays en développement. La réalisation de cette priorité passe nécessairement par la maîtrise et l'accélération de la croissance économique.

L'énergie électrique, disponible en quantité et qualité suffisantes dans un pays, constitue, indéniablement, un facteur déterminant du développement socio-économique de ce pays (Hounkpatin, 2013). Or, la plupart des pays qui se sont développés l'ont été grâce à la maîtrise du secteur énergétique, base indispensable de l'industrialisation.

Malgré la nécessaire théorie de la croissance endogène selon laquelle qui pense que le développement est une condition des dotations en facteurs (Barro et *al*, 1985) , il est à remarquer que ce mouvement vers le haut de tout le corps social et plus précisément, du processus cumulatif puisqu'il permet une amélioration des capacités humaines et donc une hausse de productivité favorable à la croissance dont parle, Myrdal (1968) passe d'abord et surtout par la capacité de production en manufacture. D'où la nécessité de doter toutes les communes du Bénin d'une potentialité suffisante en énergie.

Fort de ce constat, les politiques économiques au Bénin n'ont jamais cessé d'accroître le taux de couverture en énergie électrique tant en milieu urbain que rural d'une part et d'autre part de maîtriser les coûts de production de l'énergie de façon à garantir la compétitivité des entreprises exerçant sur le territoire national.

Les communes n'ont cessé de demander une augmentation du taux couverture de leur territoire en énergie électrique, comme s'il existe un lien étroit entre la décentralisation, électrification et le développement (ABERME, 2012). Parmi les communes rurales dont la demande en énergie est très forte, se trouve Klouékanmè.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'étudier le lien qui pourrait exister entre l'arrivée de l'énergie électrique fournit par la SBEE et l'évolution économique dans cette commune et plus particulièrement « **l'impact économique des projets d'électrification rurale : cas de la commune de Klouékanmè** ». Elle comporte trois chapitres :

- Le premier aborde le cadre institutionnel ;
- La deuxième aborde les cadres théorique et méthodologique de la recherche ;
- le troisième présente les données de l'étude, l'analyse des résultats et suggestions.

## **CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL**

Le cadre institutionnel présente le contexte, le déroulement, le lieu de stage et le lui qui a servi de cadre d'étude.

### **Section1 : Contexte académique, déroulement du stage et présentation de la structure d'accueil**

#### **1.1. Contexte académique et déroulement du stage**

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) est une faculté classique de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) dont la vocation est de donner aux jeunes une formation professionnelle qualifiée leur permettant d'être dynamiques et créatifs dans la vie. En adoptant le système LMD, cette faculté demande aux étudiants en année de licence un stage académique obligatoire de trois (03) mois dans une institution de la place ou de la sous-région. Ce stage est sanctionné par la rédaction d'un mémoire dont le thème est défini par rapport au lieu de stage.

C'est pour répondre à cette exigence que nous avons effectué à la fin de notre formation du premier cycle en Analyse des Projets (AP), un stage pratique de trois (03) mois à la DPP, une direction technique du Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPRNF). Pendant ce stage, la majeure partie de notre temps a été consacrée à la recherche des données pour la rédaction de notre mémoire. Nous avons mis assez de temps à trouver un lieu de stage et, après être une fois au lieu de stage, nous avons eu beaucoup de mal à choisir un thème et ce n'est qu'après un mois que ce thème a été ciblé compte tenu des activités en cours dans le pays. En effet, le pays a lancé plusieurs projets d'électrification en cours d'exécution et d'autres seront lancés prochainement. L'état actuel du pays marqué par l'électrification de plusieurs zones a tiré notre attention. Cette étude se veut de contribuer à l'atteinte d'un niveau jugé souhaitable par rapport à la cible dans le cadre de l'électrification rurale.

#### **1.2. Présentation de la structure d'accueil**

La structure qui a servi de cadre institutionnel à la réalisation de notre étude est le Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPRNF), plus précisément la Direction de la Prospective et de la Planification (DPP). Conformément au

décret n° 2014-457 du 04 août 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements, du Reboisement, de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières, Le ministère a pour mission d'impulser et de piloter le développement économique et social. Pour assurer ses différentes tâches, le MECGCCRPRNF est doté d'une organisation appropriée facilitant son fonctionnement. Ainsi, il comprend diverses structures, telles que : le Secrétariat Général du Ministère, les Directions Centrales et Générales du Ministère, les Directions Techniques et les organisations sous tutelle du Ministère.

La Direction de la Programmation et de la Prospective a pour mission, en relation avec les directions techniques, la planification stratégique, l'élaboration des programmes et projets, la mobilisation des financements, la centralisation des informations relatives, à la gestion des programmes et projets en cours d'exécution, ainsi que leur suivi évaluation.

Ace titre, elle est chargée de : coordonner l'élaboration du budget-programme et du budget annuel du ministère en collaboration avec la Direction des Ressources Financières et du Matériel ; centraliser les données de base des secteurs et les traiter aux fins de l'actualisation et du suivi des politiques et stratégies sectorielles ; appuyer la programmation des actions à moyen et long termes de mise en œuvre des politiques, stratégies et projets des secteurs de l'Environnement, des changements climatiques et de la protection des ressources naturelles et forestières ; fournir les informations sur les opportunités de financements extérieurs à toutes les directions techniques et organismes sous tutelle ; suivre les dossiers de programmes et projets relatifs à la coopération technique bilatérale et multilatérale ; organiser les évaluations mensuelles et trimestrielles de l'exécution des activités et du programme d'investissements des directions techniques et organismes sous tutelle et en faire la synthèse au Ministre ; suivre et évaluer périodiquement les actions réalisées par le Ministère par rapport aux objectifs de la politique économique et de développement du Gouvernement ; collecter, traiter, analyser et publier les données statistiques relatives aux domaines d'activités du ministère.

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, la Direction de la Programmation et de la Prospective s'appuie sur les structures techniques et organismes sous tutelle, responsables de la préparation et de la gestion des projets /programmes de leurs domaines respectifs.

La Direction de la Programmation et de, la Prospective s'appuie également sur les structures techniques d'autres ministères et/ ou les bureaux d'études pour accomplir sa mission.

La Direction de la Programmation et de la Prospective assure la liaison entre le Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements, du Reboisement, de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières, le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective , le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère chargé des Affaires Etrangères notamment dans la programmation et le suivi des projets ainsi que dans le suivi de la coopération technique.

La Direction de la Programmation et de la Prospective comprend six services à savoir :

le Secrétariat, le Service des Etudes et de la Prospective (SEP), le Service de la Coopération (SC), le Service de la Gestion du Système d'Information (SGSI), la Cellule Environnementale (CE) , la Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et Projets (CSEPP)

### **1.2.1. Le Secrétariat**

Il a pour mission d'organiser et d'exécuter les tâches administratives de la direction.

### **1.2.2. Le Service des Etudes et de la Prospective (SEP)**

Sa mission est de définir et de suivre la mise en œuvre des stratégies de développement des secteurs de l'Environnement, de la Gestion des Changements Climatiques et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières.

### **1.2.3. Le Service de la coopération (SC)**

Ce service gère tout dossier relatif à la coopération pour la réalisation du Programme d'actions du ministère.

### **1.2.4. Le Service de la Gestion du Système d'Information**

Il est chargé de : collecter, traiter, analyser et publier les données statistiques relatives aux domaines d'activités du ministère ; Centraliser les données statistiques de base nécessaires à la formulation des objectifs sectoriels et à la réalisation de toute étude ; réaliser ou faire réaliser les enquêtes nécessaires au suivi- évaluations des budgets programmes et du plan stratégique ; traiter, faire traiter les données aux fins de l'identification des objectifs et de la définition des stratégies sectorielles ; exploiter et analyser les données disponibles en vue de faire des prévisions ; veiller à la publication et à l'archivage des ouvrages produits ou exploités par la direction.

### **1.2.5. La Cellule Environnementale**

Elle a pour mission de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, programmes et projets de développement dans les secteurs du Ministère.

### **1.2.6. La Cellule de Suivi Evaluation des projets et Programmes (CSEPP)**

Elle est chargée de : veiller à l'adéquation des projets/programmes , coordonner les travaux d'élaboration des budgets-programmes ;faire le suivi-évaluation des indicateurs des budgets-programmes ;assister les directions techniques en matière d'élaboration et de suivi-évaluation des budgets-programmes ;établir les bilans mensuels, trimestriels et annuels d'exécution des budgets-programmes ;élaborer les rapports semestriels et annuel de performance sur l'exécution des budgets - programmes ;organiser des tournées de contrôle et de suivi physiques des projets ;suivre et contrôler l'exécution des projets et du Programme d'Actions du Gouvernement relevant du ministère ;tenir un répertoire de tous les projets initiés, élaborés, exécutés ou en cours d'exécution au niveau du ministère ;servir d'interface entre le ministère et les autres organes de planification /budgétisation au plan national.

## **Section 2 : Présentation du lieu qui a servi de cadre d'étude : la commune de Klouékanmè**

### **2.1.SITUATION GEOGRAPHIQUE**

La commune de Klouékanmè est située au nord-est du département du Couffo. D'une superficie de 394 km<sup>2</sup>, elle est une des communes de droit ordinaire de la République du Bénin. Limitée à l'est par le fleuve Couffo qui la sépare de la commune d'Agbangnizoun, la commune de Klouékanmè est entourée de cinq autres communes comme présenté dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Liste des communes mitoyennes de la commune de Klouékanmè**

<b>Orientation</b>	<b>Département</b>	<b>Communes</b>
NORD	ZOU	AGBANGNIZOUN
EST	COUFFO	LALO
OUEST	COUFFO	APLAHOUE
SUD	COUFFO	DJAKOTOMEY-LALO-TOVIKLIN

**Source :** SICAD/Mairie de Klouékanmè ,2013

### **2.2.SITUATION SOCIOCULTURELLE**

Cette situation est représentée dans le tableau 2 suivant

**Tableau 2 : Présentation de la situation socioculturelle de la commune de Klouékanmè**

Découpage administratif	Le relief	La végétation	Aspects humains	Religions
8 arrondissements et 61 villages ou quartiers de ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Relief à topographique plane</li> <li>✓ Partie nord dominée par les collines de Lanta</li> <li>✓ Troisième milieu qui est la vallée du fleuve Couffo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les agrumes</li> <li>✓ Le palmier à huile</li> <li>✓ Les manguiers</li> <li>✓ Les espèces rares comme le baobab, l'iroko et le néré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Population : 128 537 hbts</li> <li>✓ Densité : 326 hbts/km<sup>2</sup></li> <li>✓ Groupes ethniques : adja, fon, yorouba et autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Animistes</li> <li>✓ Catholiques</li> <li>✓ Protestants</li> <li>✓ Musulmans</li> </ul>

**Source :** SICAD/Mairie de Klouékanmè, 2013

### **2.3.SITUATION ECONOMIQUE**

Cette situation est présentée dans le tableau 3 suivant

**Tableau 3 : présentation économique de la commune de Klouékanmè**

Agriculture	Elevage et pêche	Ressources minières	Source thermales	Commerce	Tourisme
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Occupe 91,7% de la population active</li> <li>✓ Production vivrière</li> <li>✓ Principale culture arboricole: agrumes et palmier à huile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Petits ruminants</li> <li>✓ La pêche n'est pas développée en raison du faible débit de ces cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Marbre, granite, gravier</li> <li>✓ Sable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tovi et de Ton-gan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se fait dans le centre de la ville, le marché des boutiques et produits manufacturés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le centre Notre Dame de l'Espérance</li> <li>✓ Les collines de Lanta</li> <li>✓ Le grand séminaire Mgr Louis Parisot</li> <li>✓ Les sources d'eau</li> <li>✓ La forêt sacrée d'Avékanmè</li> <li>✓ La forêt Vomè d'Adjahonmè</li> </ul>

**Source :** SICAD/Mairie de Klouékanmè, 2013

## CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Après avoir abordé le fondement de cette étude, il est présenté dans ce chapitre les bases de notre recherche : la problématique ; les objectifs ; les hypothèses ; la revue de littérature et la méthodologie à adopter pour l'atteinte de notre objectif fondamental afin d'apporter de solutions aux problèmes soulevés.

### Section 1 : Cadre théorique

#### 1.1. PROBLEMATIQUE

A l'avènement de la décentralisation, les différentes activités qui ont été effectuées sur le développement, se sont plus intéressées à la commune de façon générale.

En effet, l'énergie électrique est une base très importante de tout développement ; car elle est un facteur de production très indispensable.

De plus, « de façon particulière, l'électricité est un facteur d'aménagement du territoire dont l'objectif principal est de répartir les activités économiques de manière équitable et d'impulser aux différentes régions, l'attractivité et la compétitivité pour émerger de nouveau pôle de développement » (Danhoegbe et Fantodji, 2006)

Depuis lors, la politique du gouvernement est d'alimenter tout le Bénin en énergie électrique qu'elle soit d'origine hydraulique, thermique ou solaire. Ce qui s'est traduit par l'élaboration et l'exécution de certains projets ruraux.

L'un de ces projets est celui de l'électrification des 66 localités en 2010 dont le montant était évalué à 8,9 milliards du franc CFA. Son objectif était d'augmenter le taux d'accès des communes rurales à l'électricité et dont l'impact est d'améliorer leurs conditions de vie (Ahouissoussi, 2015).

Pendant ce temps, il reste beaucoup de projets dont le processus de réalisation n'est resté qu'à la phase d'étude de projets. C'est le cas du projet d'électrification des 200 localités en 2012 dont le montant était évalué à 66 millions de dollars (Aberme, 2015).

Il faut noter que le pays s'est lancé récemment dans le solaire par l'acquisition et l'installation des lampadaires solaires, l'utilisation des différentes lampes à plaques solaires même si les techniciens estiment que le pays n'est pas encore prêt pour faute des moyens pour assurer la maintenance et l'entretien de ces panneaux et plaques solaires (Ahouangbenagnon, 2015).

Notons par ailleurs que les fonds de certains projets sont mal exploités sans avancement majeur. C'est le cas du projet de Maria- gléta dans lequel 23 milliards sont investis et on s'apprête à encore investi 10 milliards sans grand succès car on ne tient pas réellement compte de l'avis des techniciens et des populations alors qu'avec 20 milliards on peut électrifier 60 localités (Ahouangbenagnon, 2015).

Malgré l'effort de l'Etat béninois pour doter tout son territoire de l'énergie électrique, le taux de couverture reste bas. Il avoisine selon les données de fin 2013 les 29.2% et moins de trois (03) ménages sur dix (10) utilisent le courant électrique comme moyen d'éclairage (Ahouissoussi, 2015).

Cette situation pouvait – elle permettre au Bénin et en particulier aux Arrondissements ruraux d'espérer un taux croissance économique à deux chiffres qui constituerait la base du développement? (Bipen,2000)

Vers la fin 2005, le Pays est tombé dans une conjoncture électrique qui risque de mettre l'économie nationale en difficulté (SBEE,2008).

Par ailleurs, la SBEE traverse une situation économique difficile sans précédent qui laisse croire que ces politiques d'électrification rurale constituent un goulot qui ne permet pas l'évolution de cette dernière. En effet, les problèmes qui empêchent la SBEE d'être un véritable outil de développement que nous avons identifiés auprès des structures chargées de gérer cette structure sont entre autres:la réduction momentanée de la charge électrique (le délestage), la baisse du rendement financier, l'endettement de la Société vis-à-vis des institutions financières nationales et internationales, le manque de matériels électriques pour satisfaire les clients, le nombre important de clients en attente d'être branchés au réseau, la mise en fin des contrats à durée déterminée du personnel, la réduction des accessoires du salaire, la source de courant très réduite.

Ces difficultés n'ont pas empêché l'extension du réseau électrique dans les communes et dans les arrondissements. Toute chose qui nous amène à nous demander s'il n'y a pas une corrélation entre la décentralisation, l'électrification et le développement à travers « **l'impact économique des projets d'électrification rurale : cas de la commune de Klouékanmè** ».

Malgré cette évolution dans le programme d'extension du réseau électrique, la question de l'accès à l'électricité demeure un défi majeur au niveau de l'arrondissement car le taux reste

toujours en deçà des 50%.L'élaboration de ce document s'inscrit dans le cadre de la bonne gestion et de l'accessibilité de l'électricité dans la commune de Klouékanmè.

Quel est l'impact économique de l'électrification sur la production de la commune de Klouékanmè? Quels sont les changements socio-économiques observés dans la commune de Klouékanmè après l'électrification ? Quels sont les facteurs qui expliquent le faible taux d'électrification dans la commune de Klouékanmè ?

Pour ce faire, notre recherche s'articulera autour des objectifs et hypothèses suivants

## **1.2.Objectifs et hypothèses**

- **Objectifs**

L'objectif général de notre travail est d'analyser l'impact économique de l'électrification sur la production de la commune de Klouékanmè.

Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes intéressés aux objectifs spécifiques suivants :

- Analyser les changements économiques observés dans la commune de Klouékanmè après son électrification
- Déterminer les facteurs qui expliquent le faible taux d'électrification dans la commune de Klouékanmè

- **Les hypothèses**

Les hypothèses de notre étude se présentent comme suit :

- L'électrification a favorisé la prolifération des entreprises dans la commune de Klouékanmè
- La mauvaise coordination des projets d'électrification explique le faible taux d'électrification dans la commune de Klouékanmè.

## **Section 2 : Cadre méthodologique**

### **2.1. REVUE DE LITTERATURE**

L'électrification rurale désigne le processus de mise à disposition de l'énergie électrique aux populations des régions rurales et/ou éloignées (Chaurey et *al.* , 2010).

L'extension du réseau électrique constitue la solution la plus évidente pour la connexion des habitations nouvelles. Par définition, l'électricité est produite de façon centralisée à l'aide de centrales (thermiques, hydrauliques, nucléaires) et est distribuée à l'aide de lignes haute,

moyenne et basse tension. la mise en place d'une nouvelle ligne électrique ne se justifie que si la densité de consommation (en Kwh/Km<sup>2</sup>) de la zone desservie est suffisante. Cette condition est problématique dans les zones rurales des PVD, où la consommation individuelle et la densité de la population sont très faibles, ce qui rend l'extension du réseau peu intéressante économiquement (Quoilin et *al.*, 2010).

Selon Cabral et *al.* (2005), nous avons plusieurs formes d'alimentation telles que :

### **Les générateurs diesel**

Le générateur diesel (ou groupe électrogène) est la solution la plus rencontrée dans les zones non reliées au réseau électrique. Cela s'explique notamment par son coût d'investissement très faible (quelques centaines de dollars pour un système de 5kWh). En revanche, son coût d'utilisation est relativement élevé, notamment à cause du coût du diesel dans les régions rurales. Son rendement est généralement très faible (entre 7 et 25% en moyenne pour les unités de petite taille), ce qui augmente la consommation du diesel. Malgré le coût initial faible, le coût du kWh électrique est relativement élevé avec des valeurs tournant autour de 0,5USD/kWh.

### **Le solaire photovoltaïque**

Contrairement au générateur diesel, le principal désavantage des panneaux photovoltaïques est leur coût initial très élevé (plusieurs milliers de dollars par kWh installé). En revanche, leur utilisation est gratuite, le soleil étant généralement largement disponible dans les régions rurales des pays du Sud.

### **La micro-hydroélectricité**

Les micro-centrales hydroélectriques mettent à profit les différences de hauteur manométrique des cours d'eau pour mettre un turbine en mouvement. Plusieurs technologies peuvent être utilisées comme les turbines Pelton, Francis et Kaplan. Les turbines de type Banki sont également bien adaptées aux zones éloignées de pays en développement, grâce à leur simplicité de fabrication, de mise en œuvre et de maintenance.

### **Le petit éolien**

Les petites éoliennes peuvent également être utilisées pour l'électrification de sites isolés, que ce soit dans les pays développés ou dans le cadre de programmes d'électrification dans les

pays en voie de développement (voir l'exemple l'ONG Blue Energy). Pour stabiliser la production, on les associe généralement à un générateur ou à des batteries.

Historiquement, l'électrification rurale s'est effectuée majoritairement à travers la production centralisée. Les subsides pour l'électrification rurale (Banque Mondiale) ont également été principalement dirigés vers l'extension du réseau électrique. Cependant les avancées technologiques en matière de production décentralisée permettent aujourd'hui de rendre ces technologies compétitives même si leur utilisation implique des approches et des modes d'appropriation complètement différents (World Bank, 2008).

Selon Douglass et *al.* (2007), trois niveaux de centralisation peuvent être distingués :

### **La production centralisée**

Dans ce cas, une centrale de taille importante (typiquement plusieurs centaines de kWe) produit le courant à une tension de quelques dizaines de Kv qui est distribué à l'aide de lignes moyenne tension. A l'autre bout de ces lignes moyennes tension, des sous-stations sont installées qui convertissent le courant à la tension d'utilisation. Les lignes basse tension (généralement monophasées avec retour par la terre, à 230 ou 110V) connectent ces sous-stations à l'utilisation finale. La centrale peut être alimentée au combustible fossile (cas le plus fréquent), au combustible nucléaire, à la biomasse ou encore à l'énergie solaire (centrales à concentration). La production centralisée possède généralement un rendement élevé (dû aux effets d'échelle). Les principaux inconvénients de cette solution proviennent des lignes électriques : coût élevé (environ 40000€/km de moyenne tension pour l'Afrique de l'Ouest, environ 50000€/km pour l'Inde, pertes en lignes importantes (plus de 20% dans certains pays en développement) ou encore connexions sauvages augmentent considérablement le coût du kWh électrique.

### **Le mini-grid**

Il couvre les besoins d'une communauté ou d'un village et constitue en ce sens une solution intermédiaire entre solutions centralisées et décentralisées. Un générateur est installé et fournit l'électricité au travers d'un mini réseau électrique basse tension. Généralement les mini-grid sont alimentés par des générateurs diesel de petites centrales hydroélectriques. Il est cependant tout à fait envisageable de les alimenter par du photovoltaïque, de la biomasse ou de l'éolien. Ce système est bien adapté à l'hybridation (combinaison de panneaux PV et d'un générateur diesel par exemple). Il requiert généralement une certaine capacité de stockage

(bactéries) et permet, outre l'électrification individuelle, d'alimenter des installations communautaires telles que l'éclairage public.

### **La production décentralisée**

Individuelle, elle vise à couvrir les besoins d'un ménage ou d'une habitation non relié(e) au réseau électrique. Les systèmes les plus courants sont le générateur diesel, les panneaux photovoltaïques ou la gazéification de la biomasse. Dans le cas du photovoltaïque, un système de stockage (bactéries électriques) doit être prévu afin de compenser le décalage entre la demande et l'intensité de la radiation solaire. Si chaque système possède ses avantages et inconvénients, il est généralement reconnu que les systèmes décentralisés sont plus flexibles, plus responsabilisant et sont encore source d'emploi.

Au Bénin, nous avons trois types d'électrification. Il s'agit de : l'électrification communautaire (groupe électrogène) qui n'a pas connu de succès à cause de la mauvaise conscience des populations qui ne sont pas toujours honnêtes dans la déclaration des appareils utilisés ; l'électrification par raccordement à la SBEE qui est la plus répandue ; l'électrification solaire qui a vu le jour récemment par l'acquisition et l'installation des lampadaires et lampes solaires même si les techniciens estiment que le pays n'est pas équipé pour assurer l'entretien et la maintenance de ces lampadaires et lampes dont la durée de vie est estimée à un an environ (Ahouangbenangnon, 2015).

Le développement local est un problème qui préoccupe aujourd'hui la plupart des nations et en particulier les pays en développement. Il est devenu une donnée sur laquelle tous gouvernements voudraient agir afin d'induire une augmentation de la croissance économique et réduire le taux de chômage et par conséquent diminuer considérablement la pauvreté.

Dans cette partie, nous allons, de façon théorique voir les liens qui existent entre la croissance économique et le développement local.

#### **2.1.1. La notion de la croissance économique et ses déterminants**

La croissance économique est l'augmentation soutenue, pendant une longue période de la production d'un pays. Généralement, on retient le PNB (Produit National Brut), Produit Intérieur Brut (PIB) à prix constant comme indicateurs de croissance. C'est en effet, un phénomène quantitatif, donc mesurable (Perroux, 1990).

Pour certains auteurs comme Kuznets (1950), la croissance est essentiellement un phénomène quantitatif et se définit comme un accroissement durable de la production et du produit par tête. Perroux (1990), quant à lui pense que la croissance est un phénomène irrégulier qui s'accompagne de changements dans les structures alors que pour Schumpeter(1951), elle est un processus de destruction créatrice qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique en détruisant continuellement les éléments vieillis et en créant continuellement les éléments neufs.

Traditionnellement on distingue trois (03) facteurs de production : le capital (K), le travail (N) et le facteur résiduel (t).

Certains auteurs ont montré comment ces facteurs contribuent à la croissance économique. Pour Turgot et Ricardo(1959), le niveau de la production dépend de la quantité et de la productivité des facteurs qui sont le travail et le capital. Ils se basent sur une fonction de production fondée sur l'hypothèse d'un rendement décroissant, c'est-à-dire que la productivité marginale de chaque facteur est décroissante.

Les néoclassiques ont repris cette idée en montrant que chaque facteur de production a une productivité marginale décroissante. La fonction de production néoclassique se caractérise par une parfaite substituabilité des facteurs de production. Pour eux, il est toujours possible de remplacer une certaine quantité d'un facteur par une certaine quantité de l'autre tout en conservant le même niveau de production, et la fonction de production ne tient compte que du capital et du travail, soit  $Q = f(K, N)$ . (Q désigne la production, K le capital et N le travail)

Solow (1956) a montré qu'il manque nécessairement un facteur pour expliquer clairement l'ampleur de la croissance. Ce facteur certainement résiduel est le temps. Alors la fonction de production devient :  $Q = f(K, N, t)$  (t désigne le temps).

Ce facteur résiduel représente le progrès technique qui est essentiellement un facteur exogène résultant des données extérieures à la croissance économique (éducation, connaissance scientifique).

Les études de Carre et al.(1972) sur l'économie de la France confirment la conclusion de Solow.

Ainsi, le taux de croissance annuel moyen de la production est de 5% entre 1951 et 1969 en France, or l'accroissement du volume des facteurs travail et capital n'explique que 2,6% sur les 5% (Carre et al. , 1972).

Pour ces auteurs, le résidu traduit pour l'essentiel l'effet du progrès technique et de l'amélioration qu'a connu la gestion des entreprises et de l'économie. D'autres éléments importants sont l'investissement et l'entrepreneur.

A la différence du modèle de Solow, les modèles de croissance endogène font l'hypothèse que les rendements sont croissants (grâce aux externalités) et considèrent que le progrès technique est endogène, c'est-à-dire qu'il dépend du comportement des agents. Tout comme Solow, le progrès technique génère de la croissance économique, mais en retour cette dernière est également susceptible de générer du progrès technique.

Lucas (1988) souligne l'importance du capital humain pour la croissance. Un travailleur devient plus productif lorsqu'il accumule des connaissances et des compétences, or celles-ci ne s'usent pas; le capital humain est un facteur cumulatif qui présente des rendements croissants.

Romer (1986) met l'accent sur la recherche-développement, c'est-à-dire l'accumulation du capital technologique. Pour innover, un chercheur utilise le savoir disponible à son époque; en innovant, il accroît le savoir disponible pour les autres chercheurs notamment ceux des générations futures.

Barro (1988) souligne le rôle joué par l'investissement public, c'est-à-dire l'accumulation du capital public, dans la croissance: les infrastructures publiques (routes, aéroports, éclairage public, réseau de distribution d'eau, etc.) stimulent la productivité des agents privés et par conséquent l'activité.

Pour eux quatre facteurs principaux influent la croissance : les rendements d'échelle, la recherche (ou innovation), la connaissance (ou capital humain) et l'intervention judicieuse de l'Etat.

Ces notions et ces déterminants seront considérés à une échelle plus basse, celle d'une commune.

Et même si, ces facteurs semblent être suffisants pour induire une augmentation de la croissance économique, le rôle de chaque localité est déterminant dans l'accumulation de cette richesse afin d'atteindre le développement de la nation.

### **2.1.2. La notion du développement local et les acteurs du développement local**

Le recueil des lois sur la décentralisation de mars 2002 définit que « la commune élabore et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie de l'ensemble de la population ».

Dans cette accession, le développement local devient un enjeu très important, car il concerne les conditions de vie de la population.

Il est considéré comme une vision de développement territorial à la fois social, économique et culturel dans un espace donné. Il s'agit d'un processus de prise en charge par la société, donc par les hommes et les femmes qui y vivent (Acacha, 2004)

Pour Clément (1960), la notion du développement local n'est pas récente ; elle existait depuis le Moyen Age ; car selon lui lorsqu'auMoyen-âge, les moines s'installent pour mettre en valeur un espace, ils promeuvent le développement.

Mais pour Greffe (1984), il s'agit d'un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies.

D'autres auteurs surtout Bachelard (1993) pense que le développement local ne doit pas être considéré comme un remède universel ni comme une hérésie. Il est simplement une possibilité d'action liée à la capacité des acteurs locaux de se donner des modèles en y exerçant leurs propres possibilités d'agir.

Ainsi, le développement local devient une donnée pour la performance de l'économie nationale mais basée sur la capacité des acteurs de développement de saisir les changements nouveaux.

Mengin (1989) trouve que le développement local est une intervention structurée, organisée à visée globale et continue dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et restructuration.

Il souligne par ailleurs que, le processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociale dont parle Greffe dépend de trois types d'individus ayant des caractères organisationnel, idéologique et imaginatif, et c'est dans la mesure où les trois types d'acteurs conjuguent leurs actions qu'il peut y avoir une rupture avec le milieu local actuel, puis la naissance de projets neufs et une certaine efficacité dans la mise en œuvre,

Ainsi donc, c'est dans ses conditions que le développement d'une localité serait possible.

Mercoiret (1994) confirme cette pensée en soulignant que le développement local se repose sur la volonté des acteurs à transformer leur milieu, à créer une meilleure condition de vie en se fondant sur les valeurs locales et des stratégies endogènes.

Toutes ces démonstrations montrent que le développement local est un outil indispensable pour la prospérité de tout pays. Mais, il ne serait efficace sans la décentralisation

C'est pourquoi Mercoiret (1994) écrit que le développement local est un processus qui prend naissance à travers les initiatives des habitants des territoires organisées pour opérer des choix responsables, pour créer une dynamique d'amélioration des conditions locales de vie et pour défendre leurs intérêts face aux pouvoirs publics.

Clément (1960) montre son caractère juridique en disant que la décentralisation donne un cadre juridique intéressant à des dynamiques déjà présentes sur le terrain.

Au vue de ces démonstrations, il s'agira de voir les apports d'une électrification dans les changements nouveaux des localités villageoises après douze (12) années d'expérience de la décentralisation.

## **2.2- METHODOLOGIE**

Notre méthodologie aborde cinq points que sont les suivants.

### **2.2.1. Approche globale**

Compte tenu de la spécificité de cette étude et de l'importance des analyses pour le développement des communes et en particulier celle de Klouékanmè, nous avons utilisé une méthodologie qui a combiné les approches quantitative, qualitative et participative de recherche d'information et de collecte de données.

Nous avons impliqué cinq (5) niveaux d'analyse (coordination de projets SBEE, Administrateurs locaux, Responsable d'infrastructures administratives et services disponibles, responsables d'infrastructures sanitaires et Ménages/familles).

Pour chaque niveau d'analyse, des outils particuliers ont été utilisés, tels les enquêtes par questionnaire, les guides d'entretien, l'observation directe par guide, des recherches documentaires.

Cette combinaison des outils permet d'utiliser au mieux les informations traitées, de cerner leur pluralité et de faire jouer les complémentarités entre l'analyse qualitative (explication logique des stratégies et des dynamiques selon les contextes) et l'analyse quantitative (identification rigoureuse de tendances).

### **2.2.2. Collecte de données**

Certaines informations et données utilisées dans ce travail ont été collectées dans les ministères et les services décentralisés de l'Etat.

A l'INSAE, nous avons utilisé les résultats des recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH4) ; les Ministères de l'Enseignement et le Ministère de la Santé Publique nous ont permis d'obtenir respectivement les résultats sur l'éducation et sur la santé. Ces données constituent des éléments importants dans l'analyse de l'amélioration du capital humain.

Aussi, un certain nombre de documents ont été consultés à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de la Maîtrise de L'Energie (ABERME), du Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau.

Toutes ces informations ont été présentées dans des tableaux puis analysées.

### **2.2.3. Outils de collectes de donnée**

Les outils qui nous ont permis de faire la collecte sont la recherche et l'entretien

- **Recherche documentaire :**

Pour mieux faire notre travail, nous avons parcouru quelques centres de documentation afin de voir ce qui est dit de façon littéraire par rapport à notre thème. Parmi ces centres, nous pouvons citer la bibliothèque de la FASEG, celle de l'INSAE, le centre de documentation de la DGAE.

- **Entretiens :**

Au cours de ces derniers, nous avons eu l'occasion de rencontrer les acteurs du domaine. Ceux-ci nous ont bien accueilli et dans leurs propos nous font comprendre les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exécution de leur fonction. Malgré celles-ci ils nous ont fait

découvrir quelques projets d'électrification déjà réalisés, d'autres en cours et certains dont la mise en service tarde.

#### **2.2.4. Démarche scientifique**

Notre étude a été réalisée à base d'une analyse descriptive qui est constituée d'une analyse quantitative et qualitative. Il s'agit de faire une description matricielle et graphique de l'évolution du taux d'électrification, interpréter cette évolution, analyser les efficacités par rapport à notre thème, de faire ressortir les insuffisances afin de valider nos hypothèses

#### **2.2.5. Zones d'enquête, unités d'analyse et échantillonnage**

L'enquête a couvert tous les 08 arrondissements de la commune de Klouékanmè dans le département du Couffo. Compte tenu de l'importance de l'étude et selon les moyens dont nous disposons, nous avons procédé par un échantillonnage aléatoire simple. Mais, nous avons adressé la plupart des questionnaires aux personnes impliquées dans le développement de la commune. A travers ce questionnaire on a essayé de voir les différents impacts qu'a eu l'électrification sur la vie socio-économique, la coordination des différents projets et la gestion des différentes infrastructures.

Le tableau ci-dessous présente les groupes de population et acteurs enquêtés. Soit 3856 individus dont douze (12) coordonnateurs de projets d'électrification.

**Tableau 4** : Les groupes de population et d'acteurs enquêtés

<b>Rubriques</b>	<b>Population mère (PM)</b>	<b>Effectif prévu (EP)</b>	<b>Effectif touché ET)</b>	<b>Pourcentage (ET/EP) x 100</b>
Coordonnateurs de projets d'électrification	12	10	10	100%
Administrateurs locaux	25	20	16	82%
Ménages et autres	128500	3826	3099	81%
<b>Total</b>	<b>128537</b>	<b>3856</b>	<b>3125</b>	<b>81%</b>

**Source** : Réalisé par nous-mêmes, 2015

## **CHAPITRE III : PRESENTATION DES DONNEES DE L'ETUDE, ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS**

### **Section 1 : Présentation des données de l'étude**

#### **1.1. De l'élaboration au traitement des données**

A partir des hypothèses formulées, nous avons élaboré un guide d'entretien que nous avons adressé aux autorités de la commune qui sont, le Maire avec certains de ses cadres, les Chefs d'Arrondissement et les chefs des quartiers.

D'autres questionnaires nous ont permis de recevoir les appréciations des ménages sur la vie de la commune avant et après son électrification

Les 81% constituent l'effectif réellement touché ; ce taux non négligeable pourtant est dû à l'état des routes et les travaux champêtres au cours de la période de l'enquête et aussi du temps dont nous disposons pour déposer le travail.

#### **1.2. Performances de la commune**

##### **1.2.1. L'accès aux sources d'éclairage**

Le tableau 2 présente le mode d'éclairage de la population avant et après l'électrification de la zone.

La commune de Klouékanmè a connu la lumière du courant électrique en 1994, alors pour mieux maîtriser les changements, nous avons commencé l'étude à partir de l'année 1993

**Tableau 5** : Mode d'éclairage avant 1994

Rubriques	Lampe à pétrole		Groupe électrogène		Autres lampes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Fonctionnaires de l'Etat	367	9,53%	74	1,91%	0	0
Autorités villageoises	184	4,76%	18	0,47%	0	0
Reste des ménages	3048	79,05%	128	3,33%	37	0,95%
<b>Total</b>	<b>3599</b>	<b>93,34%</b>	<b>220</b>	<b>5,71</b>	<b>37</b>	<b>0,95%</b>

**Source** : Réalisé par nous-mêmes, 2015

Sur les personnes enquêtées, 93,34% utilisent la lampe à pétrole, 5,71% le groupe électrogène avant 1994.

**Tableau 6** : Mode d'éclairage après 1994

Rubriques	Lampe à pétrole		Groupe électrogène		Autres lampes		Electricité	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Fonctionnaires de l'Etat	0	0	40	1,04%	2	0,05%	422	10,95%
Autorités villageoises	0	0	30	0,77%	3	0,08%	182	4,72%
Reste des ménages	950	24,64%	22	0,57%	5	0,13%	2200	57,05%
<b>Total</b>	950	24,64%	92	2,38%	10	0,26%	2804	72,72%

**Source** : Réalisé par nous-mêmes, 2015

Après l'année 1994, 24,64% de la population enquêtée utilisent la lampe à pétrole. 72,72% sont déjà abonnés au réseau de la SBEE et utilisent le courant électrique comme source d'éclairage. Le groupe électrogène et les autres lampes sont négligés voire ne plus utilisés.

De ces tableaux, nous pouvons remarquer que la population a accepté l'utilisation du courant électrique comme source d'énergie pour l'éclairage.

### 1.2.2. L'industrialisation naissante

**Tableau 7** : installation de mini – entreprises

Rubriques	Avant 1994	A partir de 1994	Nombre d'employés	Salaire
Boutiques	43	102	250	5000 à 15 000
Menuiseries industrielles	0	08	52	20 000 à 50 000
Soudure autogène	0	10	50	25 000 à 50 000
Fabrique de glace	0	25	45	5 000 à 10 000

**Source** : Réalisé par nous-mêmes, 2015

Ce tableau donne quelques indicateurs clés sur le développement des entreprises à l'arrivée du courant électrique.

Il montre qu'avant 1994, aucune idée d'entreprise n'existait. Seules quelques entreprises domestiques constituées surtout des restaurants ambulants. La seule boutique qui existait vendait quelques boissons à chaud et en petite quantité et n'utilisait que la main d'œuvre domestique.

A l'avènement de l'énergie électrique, on note déjà l'idée de la naissance des entreprises qui utilisent de la main d'œuvre salariée.

### 1.2.3. La performance socio - sanitaire

Sur le plan sanitaire, les chiffres ne sont pas disponibles ; seul l'infirmier nous donnait l'importance de la diminution des maladies liées à l'eau potable. Les maladies les plus traitées sont pour la plupart liées à la piqûre des moustiques.

Le tableau 05 nous montre le comportement de la population face à l'importance de l'électricité.

**Tableau 8** : Opinion de la population face à l'électricité

Rubriques	Réduction de la distance au puits	Réduction du temps au puits	Réduction du coût de l'éclairage	Réduction du temps et coût pour la fabrication des nécessaires pour la maison	Contents pour l'arrivée de l'électricité
Oui	95,60%	97%	74,28%	97,33%	96,48%
Non	4,40	3%	25,72%	2,67%	2,36%
Neutre	-	-	-	-	1,16%

**Source** : Réalisé par nous-mêmes, 2015

Ce tableau montre que si l'adduction d'eau grâce au courant électrique a permis de réduire respectivement le temps au puits et sa distance pour 95,60% et 97% de la population ciblée, cela n'en était pas respectivement pour 4,40% et 3%.

De la même manière, 74,28% ont vu leur coût pour l'éclairage diminué ; alors que ce même coût a augmenté pour les 25,72% restants.

Pour la fabrication des matériels nécessitant la menuiserie et la soudure 97,33% de la population ont la chance de réduire le coût et le temps de fabrication. Mais le reste, les 2,67% n'ont pas connu cette baisse. En ce qui concerne l'arrivée de l'électricité dans la commune, 96,48% l'ont acceptée, 2,36% ne sont pas contents et 1,16% sont restés indifférents

Mais les autorités locales reconnaissent que malgré l'importance de l'électrification dans la commune, cela ne lui permet pas encore de vivre mieux, car les mini-entreprises naissantes ne payent pas d'impôt.

### **1.3. Les impacts de l'électrification sur la commune**

Il serait très prétentieux à travers cette étude de mesurer l'impact exact des actions de l'électricité sur la commune. En effet une telle mesure nécessite d'autres données plus importantes qui ne sont pas pris en compte dans cette étude. Pourtant, il est clair de constater qu'à partir des remarques précédentes, que la commune peut espérer connaître un essor économique. Les 20 ans d'électrification ne sont pas encore suffisants pour induire un changement notable donné. Mais il faut noter que s'il était possible de quantifier l'utilisation des éclairages publics, la réduction du temps et de la distance aux puits, nous aurions constaté que l'économie de la commune a subi un essor. Car cette donnée devrait permettre à la commune d'augmenter ses ressources ; mais toutes les entreprises créées par l'avènement du courant électrique opèrent dans l'informel ; si bien que l'impact économique n'est constaté qu'au niveau des individus.

Ainsi nous avons étudié dans la commune les impacts de l'électrification rurale sur : le bien-être, la santé, l'éducation, la sécurité et l'activité économique.

#### **1.3.1. Santé et bien-être :**

Au cours de nos enquêtes, 100% des infirmiers ont reconnu que le taux des maladies diarrhéiques a considérablement baissé à cause de l'importance d'électricité à travers les adductions d'eau potable. Ces résultats seront continus du simple fait qu'avec l'électricité la construction des hôpitaux ou des dispensaires et maternités utilisant tous les types d'appareil médical électrique est possible pour faciliter les diagnostics et améliorer la qualité des soins. L'électrification permet d'approvisionner les villages en eau potable, ou encore d'améliorer de communication permettant de lutter plus efficacement contre les maladies dont le Sida. A l'heure actuelle, tous ou la majorité des cliniques/hôpitaux de la commune sont électrifiés ; ce qui permet d'améliorer les conditions de traitement des patients (dont les conditions sanitaires), la stérilisation des instruments ou la conservation des médicaments, des sérums, du sang et des vaccins est rendue facile créant ainsi une meilleure condition de vie et peut même augmenter l'espérance de vie. Le confort lié à l'électricité permet d'attirer des docteurs plus qualifiés et plus expérimentés.

Sur le social et du bien-être, un impact important est la diminution du vol et des agressions nocturnes rendu possible par l'éclairage. L'électricité permet d'augmenter le temps du travail et

d'autres loisirs jadis inexistants. Malgré tous ces avantages, 2,36% de la population enquêtée affirment ne pas être contents. Cela montre que l'électricité n'est pas toujours un facteur de production et de développement, elle détruit certaines valeurs sociales qu'il importe d'énumérer quelques-unes. Selon la population, l'électricité est en train de détruire le gardiennage des Zangbéto, (fétiche du sud Bénin reconnu comme gardien de nuit), les sacrifices nocturnes d'exorcisme de certaines maladies pour ne citer celles-là.

### **1.3.2. Education**

L'accès à l'électricité a un impact positif sur le temps passé à l'école et sur le temps passé à étudier, l'éclairage moderne permettant de travailler plus tard le soir selon 85% des enquêtés. On constate que chaque année l'investissement dans l'éducation d'un enfant est beaucoup plus profitable lorsque l'accès à l'électricité est concomitant. En d'autres mots, fournir de l'électricité ou l'éducation seule ne possède qu'un impact limité sur les revenus des individus alors que le binôme électricité/éducation semble être efficace pour l'augmentation du niveau de vie du ménage. On note aussi des effets indirects de l'électrification, liés par exemple à un niveau d'éducation accru : plusieurs études montrent ainsi un lien étroit entre le niveau d'alphabétisation des femmes et la mortalité infantile, la mortalité maternelle et la prévalence du Sida, une femme éduquée étant plus à même de prendre soin de son enfant. Dans les zones rurales, le refus des postes par les fonctionnaires était aussi fonction par la qualité de l'éclairage, avec l'extension du réseau électrique dans la commune, les enseignants seront incités à accepter les postes à leur confier par l'Etat béninois. Les conditions de vie socioprofessionnelle étant meilleures. Aussi permettra-t-il d'améliorer les conditions d'étude des élèves et d'obtenir des résultats satisfaisants d'une part et d'autre part l'accès de la population à des informations justes à travers la télévision et la radio sans négliger les technologies de l'information et de la communication.

### **1.3.3. Sécurité :**

Les problèmes de sécurité sont liés au problème d'éclairage : 70% des enquêtés reconnaissent que l'électrification a amélioré un temps soit peu la sécurité dans les rues et maisons. De plus, les travailleurs de nuit notamment les vendeuses de nuit apprécient réellement les lampadaires publics se sentent plus en sécurité car les coupures de routes ainsi que certains crimes ont considérablement diminué. L'électrification permet également aux mini-entreprises de sécuriser leurs boutiques à défaut d'engager la nuit des gardiens qui estiment même que cela les aide énormément. Tout ceci souligne l'importance de l'électrification dans la sécurité des personnes et des biens..

#### **1.3.4. L'activité économique**

En 2008, le Bénin est frappé par une crise alimentaire dont l'inflation sur certains produits de première nécessité avoisinait 300% par rapport au prix de l'année 2007(ONASA.2008). L'électricité dans les communes rurales devrait être une solution pour l'auto-suffisance et la sécurité alimentaire. Cela devrait permettre aux populations rurales avec la disponibilité de l'espace arable, de faire une agriculture intensive par l'intermédiaire de la maîtrise de l'eau. Dans le cas de l'agriculture par exemple cet effet peut être expliqué par divers mécanismes : les rendements agricoles sont considérablement améliorés grâce à l'accès à l'électricité, pompes électriques, broyeurs, sécheurs et autres engins agricoles permettent de substituer le travail humain ou animal à la machine et augmentent la productivité à l'hectare. L'accès aux moyens de communication permet également aux agriculteurs, les petits commerçants et autres de se tenir au courant des prix du marché afin de prendre des décisions et orientations plus avisées. Cependant, les évidences empiriques ne permettent pas d'établir une relation de cause à effet entre accès à l'électricité et développement d'activités locales ; il semble que l'accès à l'électricité soit un des facteurs favorisant la croissance économique locale mais on ne peut s'attendre qu'à une explosion de petits commerces et industries suite à l'électrification. Ainsi, le taux de chômage et de la pauvreté sera sensiblement réduit et par conséquent fixer les jeunes déscolarisés et non scolarisés afin d'éviter l'exode rural, et aussi diminuer les phénomènes de «Zémidjan» et la vente de l'essence frelatée aux abords des routes dans les villes du Bénin. L'électricité de cette localité devra induire un impact positif au niveau de la diversification de la production.

Dans les villes et en particulier à Cotonou au Bénin, l'impact observé de l'électricité sur le développement des activités économiques est considérable. Beaucoup de petites activités économiques y sont développées. La vente d'eau glacée par exemple.

Toute chose égale par ailleurs, ces activités devront connaître un essor considérable. Au cours de notre enquête, on a déjà dénombré plusieurs unités de poissonnerie et de fabrique de glace employant au moins 40 personnes. L'électrification de cette zone permettra la commercialisation des produits alimentaires frais et l'utilisation de moteurs électriques est devenue possible avec pour corollaire l'implantation des usines agroalimentaires, ouvrant ainsi de vastes perspectives de création de richesse.

## **Section 2 : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS**

Cette section porte sur l'analyse des résultats présentés dans la précédente section pour la validation de nos hypothèses et la proposition des suggestions nécessaires pour l'aboutissement du but de l'étude.

### **1. Analyse des résultats**

#### **1.1. Analyse des changements socio-économiques : Vérification de H1**

La première utilisation de l'électricité en région rurale est l'éclairage. Les moyens de communication arrivent en second lieu. Ces applications représentent plus de 80% de la consommation d'électricité rurale dans la commune. On peut aisément comprendre que l'accès à l'électricité et à l'éclairage permette d'étendre la plage horaire d'activités du ménage, et peut aussi favoriser l'apprentissage et l'étude. Avec l'électricité, plusieurs mini-entreprises ont vu le jour notamment les poissonneries, les buvettes, les boutiques. Au regard des précédentes analyses et de l'analyse des tableaux 6 et 7, nous avons constaté qu'à l'avènement de l'énergie électrique, on note déjà l'idée de la naissance des entreprises qui utilisent de la main d'œuvre salarié et d'autres changements économiques. Tout ceci confirme que l'hypothèse H1 de notre étude est vérifiée.

#### **1.2. Détermination des facteurs expliquant le faible taux d'électrification rurale : Vérification de H2**

Il faut noter qu'il y a une différence entre taux de couverture et taux d'électrification rurale. Le taux d'électrification ou de couverture ( $T_1$ ) est le rapport entre le nombre de localités électrifiées et le nombre total de localités alors que le taux d'électrification rurale ( $T_2$ ) est le rapport entre le nombre de ménages effectivement raccordés et le nombre de ménages. En fin 2013, le taux d'électrification rurale était de 5,5% pendant que le taux d'électrification était de 29,2%. Grâce à ce taux assez faible, plusieurs activités se sont installées et plusieurs jeunes ont trouvé d'emploi ce qui leur permet de sortir un temps soit peu de la pauvreté, de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de s'offrir certains plaisirs au passage.

Au cours de nos enquêtes, on a constaté que plusieurs projets sont lancés en vue d'électrifier toutes les localités mais dans la réalisation on note une mauvaise gestion non seulement des fonds en matière d'efficacité mais aussi d'efficience. Par ailleurs, le faible suivi-évaluation des projets pour savoir le niveau d'avancement afin d'améliorer les conditions pour la livraison des infrastructures dans le délai prévu. Pour une réalisation, il faut une certaine durée. En abordant le cas de la disponibilité, certaines localités sont rattachées à d'autres pour être électrifiées à cause de la non disponibilité de ressources abondantes après étude.

En revanche, l'efficacité pose souvent de problème au niveau du coût et du choix de l'infrastructure. Le financement de ces infrastructures vient de deux sources à savoir l'Etat et les PTF. Le cas des PTF étant des aides, la question de financement devient une préoccupation majeure pour le gouvernement qui va, à travers la DGE dans son programme, répartir dans chaque commune les fonds convenables destinés pour la réalisation. Le transfert des ressources aux communes n'étant pas effectif à ce jour, les prévisions de dépenses du programme peuvent être ventilées entre les budgets de la commune de Klouékanmè, le S-Energie du Couffo et la DG-Energie sur des bases. Les PTF font souvent le choix des infrastructures moins coûteuses ce qui n'est pas toujours celles nécessaires pour la zone à alimenter.

Au cours d'un entretien que nous avons eu avec certains agents du service technique de la mairie, ils confirment à l'unanimité que ces fonds annuels de réalisation prévus dans le programme connaissent des retards ce qui constitue un grand frein aux programmes d'approvisionnement. Le suivi technique et financier des infrastructures d'approvisionnement est faible et par conséquent cela entraîne un niveau élevé de panne des équipements. Il faut aussi noter que certains équipements installés par l'ABERME peinent à être mis en service faute du service technique de la SBEE jusqu'à ce jour. Cette analyse de la coordination des actions ainsi faite montre qu'elle n'est pas souvent favorable pour l'accès à l'énergie dans certaines localités en considérant toutes ses étapes. La commune aura ainsi du mal à atteindre la cible fixée dans les OMD pour le secteur de l'énergie ce qui est effectivement le cas. Les analyses précédentes des résultats de la coordination des différentes actions nous montrent à quel point celle-ci n'est pas favorable pour les populations autrement dit le problème de l'accès à l'électricité de 75% de la population demeure toujours un défi majeur. Ceci confirme que l'hypothèse H2 de notre étude est vérifiée.

## **2.Suggestions**

Les projets d'électrification rurale au Bénin et précisément dans la commune de Klouékanmè présentent des insuffisances auxquelles l'identification des stratégies efficaces pouvant les améliorer sont nécessaires. Avant de présenter ces stratégies, il faut souligner les principaux problèmes qui ralentissent ces projets. Il s'agit de l'insuffisance des ressources et les contraintes liées à la réalisation des projets d'électrification. Les résultats obtenus à la fin de nos enquêtes et analyses nous orientent à formuler ces suggestions à l'endroit des autorités en charge de l'électricité : prise des dispositions pour recenser, identifier et enregistrer toutes les entreprises existantes afin qu'elles quittent l'informel pour devenir des sources de financement pour la commune ; aménager, réhabiliter et mettre en service les compteurs et infrastructures électriques ; adopter et mettre en service le schéma directeur de l'électricité ; renforcer le suivi technique des

infrastructures en vue de permettre leur fonctionnement durable et de réduire le taux de panne ; sensibiliser les populations sur les modes d'utilisation des infrastructures installées ; organiser des formations pour l'encadrement technique des acteurs pour la maintenance et l'entretien des infrastructures électriques ; améliorer les capacités techniques de maîtrise de l'électricité ; disposer d'une véritable base de données dans le secteur électrique à tous les échelons des autorités.

## CONCLUSION

En définitive, la fourniture du courant électrique doit prendre en compte un certain nombre de facteurs pour une gestion intégrée des ressources en électricité en milieu rural qui est un environnement délicat. Pour le moment, le problème de la fourniture en électricité se pose beaucoup plus en termes de qualité que de disponibilité dans les zones rurales dont le cas de la commune de Klouékanmè. Dans ces zones, le système d'occupation spatiale et la poussée démographique créent des difficultés de viabilisation de l'espace par les actions de mise en place d'infrastructures et équipements sociocommunautaires. Les besoins en électricité sont importants et constituent des priorités qui doivent être prises en compte dans les orientations des politiques stratégiques.

Les formes de gouvernance (économique et administrative surtout), avec comme corollaire la persistance de la pauvreté, constituent un frein pour l'évolution des activités entrant dans le cadre de l'atteinte des objectifs au Bénin. Ces problèmes de gouvernance sont à l'origine de la mauvaise affectation des ressources budgétaires et leur utilisation inefficace doublée d'une faible capacité de mobilisation. La conséquence est que les besoins nécessaires pour assurer un progrès accéléré vers la cible des objectifs dans le secteur de l'électricité sont lents c'est-à-dire à un niveau relativement élevé, en dépit des potentialités dont dispose le Bénin. Il faut aussi souligner l'insuffisance des ressources financières et matérielles et le faible suivi technique des équipements d'installation pour la fourniture de l'électricité dans la commune.

Malgré ces efforts consentis par l'Etat, les PTF et la commune dans le secteur de l'électricité, on constate une disparité très grande entre régions d'une part et entre catégories socio-économiques d'autre part. La satisfaction de ces besoins reste contrainte par la faiblesse des capacités des acteurs nationaux à planifier, à mettre en œuvre et à suivre les politiques publiques dans la perspective de la réalisation des objectifs fixés, spécialement le cas de l'accès à l'électricité. Ainsi il revient à ceux-ci de renouveler leur engagement au côté des PTF afin de pouvoir accélérer les activités entrants dans le cadre de la réalisation des objectifs de départ.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Acemoglu D., Johnson S. et Robinson J.A., *The quarterly journal of economics*, vol.117, n°4, 2002, p.1231-1294
- Acemoglu D., *An introduction to modern economic growth*, 2008
- Bachelard G., 1993
- Banque Mondiale, *Accord de financement de développement entre le Bénin et l'IDA*, Novembre 2004
- Banque Mondiale, *Leçons & Pratiques* », 1960, Vol 2, No 8, 16 pages
- Bipen, « La gestion axée sur les résultats : Un guide à l'intention des partenaires du PPCUD ». Agence Canadienne de Développement International, 27 pages.
- « Le Cadre Logique : L'orienter vers le succès. » Agence Canadienne de développement International, 2000, 17 pages
- Cabral R. A., *Productive uses of energy for rural development*, annual review of environment and resources 30, 2005, p. 117-144
- Carre J. J., Dubois P., Malinvaud E., « *Gestion du cycle de projet : approche-intégrée et cadre logique* » 1972.
- Chaurey A., *A techno-economic comparison of rural electrification based on home systems and PV micro grids*, Energy Policy, 2010
- Clément F., « *Conception de projet : Suivi et évaluation*
- Collin A., J.P. Paulet, *Géographie humaine*, 2008, p. 29
- Danhoegbe et Fantodji: « *Techniques de suivi de projets : assurer les conditions d'achèvement d'unprojet* », DUNOD, Paris, 2006, 187 pages
- Douglas F. B., *The challenge of rural electrification: strategies for developing countries*, Washington, DC, resources for the future, 2007
- Fischer S., *American economics review*, Mai 2003, p. 13
- Grefte, Mercoiret, « *Indicateurs et tableaux de bord* », Collection Gestion Qualité, AFNOR, Paris, 1984, 92 pages.
- Maddison A., *the world economy: a millennial perspective*, OCDE, Paris, 2001, p. 46
- Martinot E., *Renewable energy markets in developing countries*, Annual Review of Energy and the Environment 27, 2002, p. 309-348

- Mengin J., « Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance », Presses de l'Université du Québec, 1989, 329 pages
- Myrdal, « Formation et perfectionnement en milieu organisationnel », Saint-Nazaire, Éditions JCL, 1984
- Perroux F., Dictionnaire économique et social, Hatier, 1990
- Quoilin S., Analyse et enjeux d'un projet d'électrification rurale par microcentrale solaire au Lesotho, Liège, Université de Liège, 2010
- Ricardo D., « Administration et processus de décision », éditions Tendances Actuelles Fonds International de Développement Agricole, « Guide Pratique de Suivi et Evaluation des Projets », Module 7 : mobiliser les capacités nécessaires et assurer des conditions de fonctionnement optimales ; Module 8 : organiser la réflexion critique pour améliorer l'action, 1959 (Site Web [www.ifad.org](http://www.ifad.org)).
- Romer P., Increasing returns and long run growth, Journal of political economy, October 1986
- Schumpeter J., Capitalisme, socialisme et démocratie, 1942, Payot, édition, française de 1951, p. 106-7
- Solow R., Technical change and the aggregate population function, 1957
- Solow R., Quarterly journal of economics, 1956
- Solow R., Note pour l'amélioration de la coordination de l'aide extérieure, 1956
- Weil D., Henderson V. et Storeygard A., American economic review, vol. 101, n°3, may 2011, p.194-99
- World Bank, Poverty growth and inequality
- World Bank, The welfare impact of rural electrification: a reassessment of the costs and benefits; an IEG impact evaluation, Washington, World Bank, 2008
- Zomers A. N., Rural electrification: Utilities' chafe or challenge, Enschede, Pays-Bas, Twente University Press, 2001



-Fabrique la grâce            avant             après

Poissonnerie            avant             après

6-Combien de kwh consommés vous ?

-Quel type de compteur utilisé vous ?

-Quel est votre mode de paiement ?

-Quel est le coût des factures par mois en moyenne ?

-Quelle est la distance des compteurs additionnels du compteur mère ?

7- Quels sont les autres changements apportés par l'électrification notamment dans le domaine de la santé, l'éducation ?

### **Détermination des facteurs expliquant le faible taux d'électrification : Hypothèse 2**

8- Quel est le taux d'électrification rurale dans la commune de klouékanmè ?

9- Quels sont les facteurs qui expliquent ce faible taux d'électrification ?

10- Comment sont gérés les projets d'électrification ?

11- Qu'est-ce qui expliquent ces infrastructures non mis en service ?

**LISTE DES 67 (63) LOCALITES DU PROJET D'ELECTRIFICATION DE 67 LOCALITES RURALES (BIDC 2)**

N°	DEPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	LOCALITE
<b>LOT 1: 26 localités</b>				
1	ALIBORI	BANIKOARA	OUNET	Ounet
2		KANDI	ANGARADEBOU	Angaradébou
3		GOGOUNOU	WARA	Wara
4		MALANVILLE	MADECALI	Madecali
5			TOMBOUTOU	Tomboutou
6		KARIMAMA	BIMI-LAFIA	Birni-Lafia
7		SEGBANA	LIBANTE	Libante
8	BORGOU	NIKKI	GNONKOURAKALI	Gnonkourakali
9			TCHIKANDOU	Tchikandou
10		KALALE	BASSO	Basso
11			BASSO	Néganzi
12			KALALE	Bessasi, Nassikonzi
13			DUNKASSA	Dunkassa
14		N'DALI	GBEGOUROU	Gbégourou
15		SINENDE	FO-BOURE	Fô-boure
16	ATACORA	BOUKOUMBE	MANTA	Koutangou
17			KORONTIERE	Korontière
18		COBLY	DATORI	Tapoga
19				Datori
21		NATITINGOU	PEPORIYAKOU	Kouandata
22		TANGUIETA	TANONGOU	Tanongou
				Batia
23		TOUCOUNTOUNA	TAMPEGRE	Tampégré
24	KOUANDE	GUILMARO	Guilmaro	
25	DONGA	OUAKE	TCHALINGA	Tchalinga
26		DJOUGOU	DJOUGOU	Djakpingou
<b>TOTAL LOT 1: .....</b>				<b>26</b>
<b>LOT 2: 20 localités</b>				
27	MONO	BOPA	GBADAZOUI	Gbadazoui
28			YEGODOE	Yégodoé
29		COME	ADJAHA	Kpovidji, Todjonoukon
30			COME	Sossigbé
31			OUEDEME	Ouèdèmè
32	ATLANTIQUE	GODOMEY	GODOMEY	Gbodjè-Womey
33		KPOMASSE	DEDOME	Sègbeya 1
34		TORI BOSSITO	TORI-CADA	Tori-Cada

35		ZE	KOUNDOKPOE	Koundokpoé-Centre
36		TOFFO	SE	Domè
37	COLLINES	OUESSE	CHALLA-OGOÏ	Challa-ogoï
38			KOKORO	Kokoro
39		GLAZOUE	Assanté	Assanté
40	COLLINES	DASSA ZOUME	SOCLOGBO-CENTRE	Gbonou
41		SAVALOU	DOUME	Doumè-Lakoun
42			OTOLA	Issalè et Igbéri
43			LAHOTAN	Agbomadin
44			TCHETTI	Tchetti
<b>TOTAL LOT 2: .....</b>				<b>18</b>
<b>LOT 3: 21 localités</b>				
45	OUEME	ADJOHOUN	KODE	Kodé-Agué
46		AKPRO-MISSERETE	GOME-SOTA	Gomè-Sota
47		DANGBO	KATAGON	Katagon
48			HOUEDOME	Houédomé-Damè
49		SEME-KPODJI	TOHOUE	Tohoué
50	PLATEAU	POBE	IGANA	Igana
51			TOWE	Towé
52		SAKETE	ITA-DJEBOU	Adjégounlè
53	ZOU	ABOMEY	AGBOKPA	Sèhoun
54		AGBANGNIZOUN	SAHE	Sahè-Abigo
55		DJIDJA	AGOUNAN	Agounan-Gangan
56		OUIHI	SAGON	Sagon-Dolivi
57		ZAGNANADO	KPEDEKPO	Kpédékpo-Agongbodji
58		ZOGBODOMEY	MASSI	Massi
59	COUFFO	DJAKOTOMEY	KPOBA	Kpoda
60		LALO	TOHOU	Tohou
61			ZALI	Zali
62		TOVIKLIN	DOKO	Adjido
63		APLAHOUE	LONKLY	Lonkly
<b>TOTAL LOT 3: .....</b>				<b>19</b>

## Liste des 22 localités à électrifier par la SBEE sur financement du FER

N°	Département	Commune	Localité
1	BORGOU	TCHAOUROU	Guérérou
2			Barérou
3			Fiarou
4			Téou-Kpara
5			Amadou-Kpara
6			Bagoudou-Kpara
7			Gbétébou
8			Kaki-Koka
9			Engaradébou
10			Sinahou
11			Oubérou
12			kika
13			Kpessou
14			Samari
15			Wèwè 1
16			wèwè 2
17			Bakou 2
18			Gorobani
19	DONGA	DJOUGOU	Danougou
20			Monmongou
21			paparanga
22			Nangatchouri

**LISTE DES LOCALITES DU PROJET D'ELECTRIFICATION  
DE 58+8 LOCALITES**

N°	DEPARTEMENT	COMMUNES	LOCALITES	
1	ATACORA	KEROU	Brignamaro	
2		PEHUNCO	Gnemasson	
3			Ouassa-Marou	
4			Tonri	
5			Tobré-Centre	
6			Bonigourou	
7	ALIBORI	BANIKOARA	Goumori	
8			Toura	
9		KANDI	Sonsoro-Bariba	
10			Sinanwangourou	
11			Tissarou	
12			Donwari	
13			Mongo	
14			Gambané	
15		ATLANTIQUE	ALLADA	Gbéova
16			KPOMASSE	Azinzonkanmè
17			OUIDAH	Assinzounkpa
18				Amouléhoué
19		BORGOU	BEMBEREKE	Ina
20			PERERE	Guinangourou
21	Kpané			
22	Nassy			
23	Gninsy			
24	Sonton			
25	Sori			
26	Kpébié			
27	Alafiarou			
28	TCHAOUROU		Tékparou	
29			Gararou-Gah	
30			Kinou-Kpannou	
31			Goussoumambou	
32			Gokana	
33			Boukoussera	
34			Goro	

35	COLLINES	BANTE	Sako
36			Issalè
37		SAVE	Alafia
38			Kaboua
39	MONO	ATHIEME	Agbonougbe
40			Hahamey
41		LOKOSSA	Hlodo
42	COUFFO	DOGBO	Kpodaha
43			Lokogohoué
44			Madjrè-Centre
45			Fafadji
46			Agbédranfo
47		DJAKOTOMEY	Hounwomè
48		KLOUEKANMEY	Sawamè
49			Dekandji
50			Tokanmey - Aliho
51		OUEME	DJREGBE
52	PLATEAU	KETOUE	Ewé
53			Sodji
54			Adakplamè
55		ADJA OUERE	Massè
56			Oko-Akaré
57			Fouditi
58			OUIHI
59	ZOGBODOMEY	Akiza	
60	ZOU	ZAKPOTA	Adikogon
61			Somè
62			Doutin
63			Adjokan
64			Adovi
65			Zounzonmè
66			BOHICON

## PROGRAMME FACILITE ENERGIE (ELECTRIFICATION RURALE 105 LOCALITES PAR RACCORDEMENT AU RESEAU DE LA SBEE)

### Financement

Commission Européenne (CE) : 5.050,861 Millions F CFA

DGIS, ENDEV/GTZ : 1.443,103 Millions F CFA

AFD : 5.116,456 Millions F CFA

ETAT BENINOIS : 1.574,294 Millions F CFA

**Total : 13.184,715 Millions F CFA**

Lots	Département	Commune	Arrondissement	Localité
1	ATLANTIQUE	ALLADA	AGBANOU	AGBANOU
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	AHOTA
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	HANGNAN
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	HOUNKPA
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	LANMANDJI
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	TANME
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	ZOUNGOUDO
	ATLANTIQUE	ALLADA	AYOU	GOVIE
	ATLANTIQUE	ALLADA	LISSEGAZOUN	AOTA
	ATLANTIQUE	TOFFO	COUSSI	AHOGBEME
	ATLANTIQUE	TOFFO	COUSSI	AGBLOME
	ATLANTIQUE	TOFFO	COUSSI	ZA
	ATLANTIQUE	TOFFO	SE	AVISSA
	OUEME	ADJARRA	ADJARRA I	HOUNHOUEKO
	OUEME	ADJARRA	MALANHOU I	KPOTA
2	MONO	HOUYOGBE	DAHE	DAHE AKLO

	MONO	HOUYOGBE	DAHE	DAHE KPODJI
	MONO	LOKOSSA	KOUDO	AGNITO
	MONO	LOKOSSA	KOUDO	TOZOUME
	MONO	LOKOSSA	OUEDEME	OUEDEME CADA
	COUFFO	KLOUEKANME	DJOTTO	DJOTTO
	COUFFO	KLOUEKANME	TCHIKPE	SOKPAME
3	ZOU	BOHICON	OUASSAHO	ATTOGOUIN
	ZOU	BOHICON	OUASSAHO	ZOUNZONSA
	ZOU	BOHICON	PASSAGON	TOVIGOME
	ZOU	DJIDJA	AGONDJI	GOUTCHON
	ZOU	DJIDJA	AGONDJI	FONKPAME
	ZOU	DJIDJA	AGONDJI	SAVAKON
	ZOU	ZA-KPOTA	HOUNGOMEY	HOUNGOMEY

	ZOU	ZA-KPOTA	KPOZOUN	KPOZOUN KPAKPASSA
	ZOU	ZA-KPOTA	KPOZOUN	KPOZOUN ZOUNGOUDO
	ZOU	ZA-KPOTA	KPOZOUN	LOKOLI
	ZOU	ZA-KPOTA	ZA-TANTA	AGBAKOU
	ZOU	ZA-KPOTA	ZA-TANTA	ALIGOUDO
	ZOU	ZA-KPOTA	KPAKPAME	KPAKPAME
4	COLLINES	GLAZOUE	MAGOUMIE	MONSO
	COLLINES	GLAZOUE	MAGOUMIE	Haï
	COLLINES	GLAZOUE	MAGOUMIE	AïDJESSO
	COLLINES	GLAZOUE	MAGOUMIE	HOUALA
	COLLINES	SAVE	SAVE	DIHO I
	COLLINES	SAVE	SAVE	DIHO II
5	BORGOU	BEMBEREKE	GAMIA	BOUAY
	BORGOU	BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA EST
	BORGOU	BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA OUEST
	BORGOU	BEMBEREKE	GAMIA	GESSOU NORD

	BORGOU	N'DALI	OUENOU	OUENOU
	BORGOU	N'DALI	OUENOU	TAMAROU
	BORGOU	N'DALI	SIRAROU	BOKO
	BORGOU	N'DALI	SIRAROU	KOMIGUEA
	BORGOU	N'DALI	SIRAROU	SIRAROU
	BORGOU	TCHAOUROU	KIKA	KIKA II
	BORGOU	TCHAOUROU	KIKA	KPASSA
6	ALIBORI	BANIKOARA	GOMPAROU	GOMPAROU A
	ALIBORI	BANIKOARA	GOMPAROU	GOMPAROU B
	ALIBORI	BANIKOARA	SOMPEREKOU	POTO
	ALIBORI	BANIKOARA	SOMPEREKOU	SOMPEREKOU A
	ALIBORI	BANIKOARA	SOMPEREKOU	SOMPEREKOU B
	ALIBORI	BANIKOARA	SOMPEREKOU	SOMPEREKOU PEUHL
	ALIBORI	BANIKOARA	SOMPEREKOU	SIMPEROU
	ATACORA	KOUANDE	KOUANDE	MAKROU-GOUROU
	ATACORA	MATERI	MATERI	PINGOU
	ATACORA	KEROU	BRIGNAMARO	KOSSOU-OUINRA
	<b>Département</b>	<b>Commune</b>	<b>Arrondissement</b>	<b>Localité</b>
3	PLATEAU	KETOU	KETOU	IGUI OLLOU
	PLATEAU	KETOU	KPANKOU	ADJOZOUNME
	PLATEAU	KETOU	KPANKOU	AYEKOU

	PLATEAU	KETOU	KPANKOU	VEDJI
	PLATEAU	KETOU	OKPOMETA	OKPOMETA
4	COLLINES	GLAZOUE	AKLANKPA	AFFIZOUNGO I
	COLLINES	GLAZOUE	AKLANKPA	AFFIZOUNGO II
	COLLINES	GLAZOUE	AKLANKPA	ALLAWENOUSSE I
	COLLINES	GLAZOUE	AKLANKPA	ALLAWENOUSSE II
	COLLINES	GLAZOUE	AKLANKPA	LAGBO
	COLLINES	GLAZOUE	AKLANKPA	SOWIGNANDJI
6	ATACORA	KEROU	BRIGNAMARO	KOSSOU
	ATACORA	PEHUNCO	PEHUNCO	PEHUNCO-GAH
	ATACORA	PEHUNCO	PEHUNCO	SOAODOU
1	OUEME	AKPRO-MISSERETE	VAKON	GOUAKO KOTOCLOME
	<b>Département</b>	<b>Commune</b>	<b>Arrondissement</b>	<b>Localité</b>
1	OUEME	ADJARRA	ADJARRA II	ADJINA
	OUEME	ADJARRA	MEDEDJONOU	DJAVI
	OUEME	AKPRO-MISSERETE	AKPRO-MISSERETE	KPOGON
	OUEME	AVRANKOU	OUANHO	GBAKPO YENOUACLE

	OUEME	AVRANKOU	OUANHO	OUANHO
	OUEME	AVRANKOU	SADO	DANME-TOVIHOUDJI
	OUEME	AVRANKOU	SADO	KATE-KLIKO
	OUEME	AVRANKOU	SADO	KOTAN
	OUEME	AVRANKOU	SADO	SADO
	OUEME	AVRANKOU	SADO	VAGNON
	OUEME	AVRANKOU	SADO	WAMON
2	COUFFO	APLAHOUE	DEKPO	ADANDEHOUE
	COUFFO	APLAHOUE	DEKPO	DEKPO
	COUFFO	APLAHOUE	KISSAMEY	HEDJANAWA
	COUFFO	APLAHOUE	KISSAMEY	HOUETAN
	COUFFO	LALO	ADOUKANDJI	ADOUKANDJI
	COUFFO	LALO	HLASSAME	SOHOUNOHOUE
4	COLLINES	DASSA	PANOIGNAN	OUISSI
	COLLINES	GLAZOUE	KPAKPAZA	SOWE I
	COLLINES	GLAZOUE	KPAKPAZA	SOWE II
5	DONGA	DJOUGOU	PELEBINA	WASSA
	BORGOU	TCHAOUROU	ALAFIAROU	ALAFIAROU
6	ALIBORI	BANIKOARA	FOUNOUGO	FOUNOUGO A

	ALIBORI	BANIKOARA	FOUNOUGO	FOUNOUGO B
	ALIBORI	BANIKOARA	KOKEY	KOKEY A
	ALIBORI	BANIKOARA	KOKEY	KOKEY B
	ATACORA	KOUANDE	KOUANDE	SEKOGOUROU
	ATACORA	KOUANDE	OROUKAYO	NIEKENE BANSOU

-

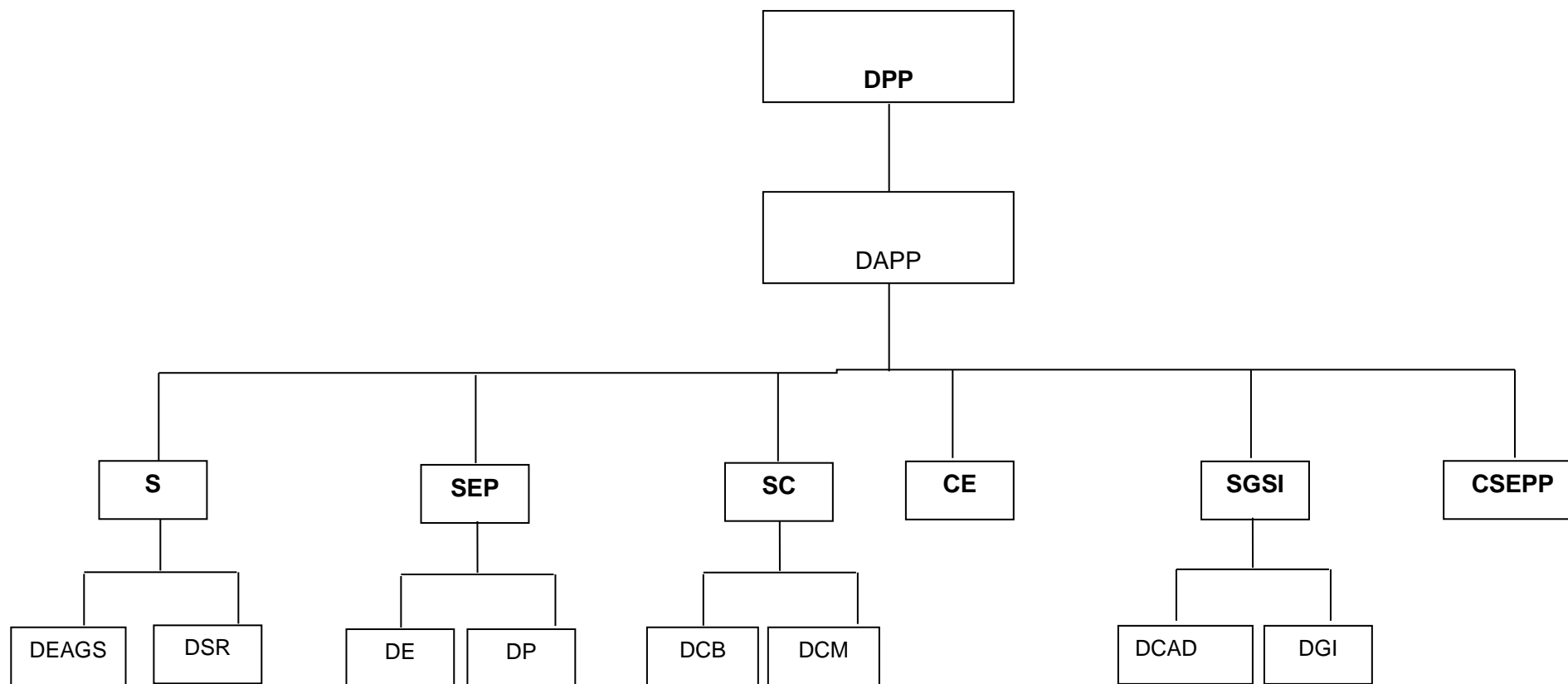
**LISTE DES LOCALITES DU PROJET DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'ENERGIE MODERNE (DAEM)**

N°	Département	Commune	Localité
1	OUEME	DANGBO	GBEKO
2	OUEME	BONOU	DAME WOGAN
3	DONGA	DJOUGOU	SINGRE
4	DONGA	DJOUGOU	ANANDANA
5	DONGA	OUAKE	BARI-ENOU
6	BORGOU	BEMBEREKE	BEROU BOWAY
7	BORGOU	SINANDE	GUESSOU-BANI
8	BORGOU	SINANDE	SIKI
9	BORGOU	KALALE	DARASSI
10	ATACORA	MATERI	DASSARI
11	ATACORA	MATERI	TETONGA
12	ATACORA	MATERI	TANTEGA
13	ALIBORI	GOGOUNOU	GOUNAROU
14	COUFFOU	TOVIKLIN	TOLEHOUNDJI

## **LEGENDES**

<b>DPP</b>	<b>Directeur de la Programmation et de la Prospective</b>
DAPP	Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective
<b>CSEPP</b>	<b>Cellule de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes</b>
<b>SEP</b>	<b>Service des Etudes et de la Prospective</b>
DE	Division des Etudes
DP	Division et de la Prospective
<b>SC</b>	<b>Service de la Coopération Technique</b>
DCB	Division de la Coopération Bilatérale
DCM	Division de la Coopération Multilatérale
<b>CE</b>	<b>Cellule Environnementale</b>
<b>SGSI</b>	<b>Service de la Gestion du Système d'Information</b>
DCAD	Division de la Collecte et de l'Analyse des Données
DGI	Division de la Gestion de l'Information
<b>S</b>	<b>Secrétariat</b>
DEAGS	Division de l'Enregistrement, de l'Archivage des Courriers et de la Gestion des Stocks
DSR	la Division de la Saisie et de la Reprographie

## ORGANIGRAMME DE LA DPP



**TABLE DE MATIERES**

<b>AVERTISSEMENT</b> .....	<b>i</b>
<b>DEDICACE 1:</b> .....	<b>ii</b>
<b>DEDICACE 2:</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>E</b>
rreur ! Signet non défini.	
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>v</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>vi</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CADRE INTITUTIONNEL</b> .....	<b>2</b>
<b>Section1 : Contexte académique, déroulement du stage et présentation de la structure d'accueil</b> .....	<b>2</b>
1.1.Contexte académique et déroulement du stage .....	2
1.2.Présentation de la structure d'accueil .....	2
<b>Section 2 : Présentation du lieu qui a servi de cadre d'étude : la commune de Klouékanmè</b> .....	<b>5</b>
2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	5
2.2. SITUATION SOCIOCULTURELLE.....	5
2.3. SITUATION ECONOMIQUE.....	6
<b>CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>7</b>
<b>Section 1 : Cadre théorique</b> .....	<b>7</b>
1.1. PROBLEMATIQUE .....	7
1.2. Objectifs et hypothèses.....	9
<b>Section 2 : Cadre méthodologique</b> .....	<b>9</b>
2.1. REVUE DE LITTERATURE .....	9
2.2- METHODOLOGIE.....	16
<b>CHAPITRE III: PRESENTATION DES DONNEES, ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS</b> .....	<b>19</b>
<b>Section 1 : Presentations des donnees de l'étude</b> .....	<b>19</b>
1.1.De l'élaboration au traitement des données.....	19
1.2.Performances de la commune .....	19

---

1.3. Les impacts de l'électrification sur la commune.....	22
<b>Section 2 : Analyse des resultats et suggestions.....</b>	<b>25</b>
1. Analyse des résultats.....	25
1.1. Analyse des changements socio-économiques : Vérification de H1.....	25
1.2. Détermination des facteurs expliquant le faible taux d'électrification rurale : Vérification de H2 .....	25
2. Suggestions.....	26
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>28</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>29</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>31</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>47</b>